

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

Mercredi 21 mai 2008

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Saint Pie X dénonce les clerics ennemis infiltrés dans l'Eglise



Trois intervention majeures de Saint Pie X en 1907 (janvier, 17 avril et 16 décembre) ainsi que son excommunication solennelle *Latae Sententiae* du 18 novembre de TOUS les modernistes

Alors que dès 1972, deux '*taupes*' (l'ex-Anglican à la Rose, Mgr Williamson et l'abbé Schmidberger) sont infiltrées dans la FSSPX, et quelles ont, particulièrement depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, mis en place un réseau qui tient les médias et paralyse la Direction de la FSSPX, la guidant depuis lors par étapes vers le ralliement aux apostats antichrists romains, **ces trois textes de Saint Pie X nous montrent comment un grand Pape dénonçait et combattait ces cruels ennemis en soutane.**

Alors que l'abbé Grégoire Celier, l'Initiateur¹ des jeunes au '*dieu mortel*' de l'apostasie, le nouveau '*théologien*² *hygiéniste*' IUT Bac+2³ de la FSSPX, amateur spécialiste du rockeur sataniste drogué Jim

¹ http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-12-01-A-00-Celier_Dieu_Mortel.pdf

² Cf. Forum catholique : (328673) *Discussions doctrinales entre Rome et la FSSPX* par Dominique Bro (2007-10-05 15:33:54) : <http://www.leforumcatholique.org/printFC.php?num=328673>

Cf. message VM du 16 octobre 2007 :

<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-16-B-00-Commission-theologique.pdf>

³ selon le CV diffusé à l'occasion de la sortie de son livre-interview réalisé avec Olivier Pichon « *Benoît XVI et les traditionalistes* » aux éditions *Entrelacs* (Albin Michel), salon du livre 2007, citation :

- 1976 : obtention d'un baccalauréat *scientifique* ; entrée à l'Institut universitaire de Technologie de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

- 1977 : découverte de la Tradition catholique à l'occasion de l'événement de Saint-Nicolas du Chardonnet.

Morrison⁴, le propagandiste « officiel »⁵ du ralliement de la FSSPX à Ratzinger, est un ennemi de l'œuvre de sauvegarde du Sacerdoce sacrificiel catholique fondée par Mgr Lefebvre, à présent totalement démasqué par ses différents écrits et agissements, et notamment par son guide initiatique de l'apostasie qu'est 'Le dieu mortel', et qu'il a méthodiquement étouffé, durant treize années, la publication des écrits de Mgr Lefebvre, Saint Pie X décrit avec précision les méthodes de ces agents modernistes infiltrés, et dans lesquelles l'action de l'abbé Celier trouve un écho, cent ans auparavant.

Prenons exemple sur ce grand Pape qui a regardé la réalité en face et n'a jamais ni en aucune manière cherché à tolérer ce mal, ni à composer avec lui, sachant bien que la plus grande charité pour les âmes était de l'extirper et d'excommunier ces ennemis en soutane⁶.

Nous rappelons en annexe ci-après le **Motu Proprio Praestantia Scripturae Sacrae du 18 novembre 1907**, revêtu des notes de l'infaillibilité pontificale par lequel le Pape Saint Pie X excommunie solennellement *Latae Sententiae (ipso facto)* tous les modernistes infiltrés dans la Sainte Eglise.

Nous avons largement fait connaître cette excommunication solennelle dans un message VM diffusé le jeudi 11 octobre 2007, tant ce document capital est resté ignoré des clercs de la FSSPX, et même, paraîtrait-il, de Mgr Lefebvre lui-même (!), selon certaines déclarations que l'on lui prête à propos des modernistes. Nous reviendrons bientôt sur ce dernier point précis.

Cette condamnation solennelle et infaillible, rappelée en annexe, de ce grand Pape, Saint patron de la FSSPX, est restée toujours en vigueur, et elle s'applique aujourd'hui pleinement à leurs épigones actuels à présent infiltrés dans la FSSPX, tels l'abbé Celier.

Continuons le bon combat

La Rédaction de Virgo-Maria

© 2008 virgo-maria.org

MOTU PROPRIO «*Praestantia scripturae sacrae*»

par S. Pie X

du 18 novembre 1907

Motu Proprio de notre très Saint Père **PIE X**, pape par la divine providence, concernant les décisions de la commission pontificale préposée au développement des études bibliques, ainsi que les censures et peines

- 1978 : obtention d'un Diplôme universitaire de Technologie «Hygiène et sécurité du travail» à l'Université de Paris-Nord.

- 1978-1979 : travail dans une entreprise d'usinage d'uranium fournissant l'industrie nucléaire et l'aéronautique.

⁴ Cf. message VM du 17 juillet 2007 :

<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-17-A-00-Abbe-Celier-Jim-Morrison.pdf>

⁵ http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-15-A-00-Binome_Aulagnier_Celier.pdf

<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-28-A-00-Chaussee-n1.pdf>

<http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-29-A-00-Chaussee-n2.pdf>

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-03-B-00-Mgr_Williamson_lache_abbe_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-06-B-00-Avrille_bloque_face_a_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM_2007-06-28-A-00-Abbe-Celier_censure_Mgr_Lefebvre.pdf

⁶ [http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/010_2007/VM-2007-10-10/VM-2007-10-10-A-00-](http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/010_2007/VM-2007-10-10/VM-2007-10-10-A-00-FLASH_saint_pie_x_praestantia_scripturae_sacrae.htm)

[FLASH_saint_pie_x_praestantia_scripturae_sacrae.htm](http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/010_2007/VM-2007-10-10/VM-2007-10-10-A-00-FLASH_saint_pie_x_praestantia_scripturae_sacrae.htm)

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-10-A-00-FLASH_saint_pie_x_praestantia_scripturae_sacrae.pdf

portées contre ceux qui auront transgressé les prescriptions édictées contre les erreurs des modernistes

« Notre prédécesseur, d'immortelle mémoire, Léon XIII, après avoir, dans son Encyclique *Providentissimus Deus*, parue le 18 novembre 1893, montré l'importance et recommandé l'étude de l'Écriture Sainte, traçait les règles qui devaient présider à une étude sagement conduite des Livres sacrés. Il proclamait leur origine divine contre les erreurs et les calomnies des rationalistes et les défendait en même temps contre les opinions de cette fausse science, connue sous le nom de **haute critique** : opinions qui, comme l'écrivait très sagement le même pontife, ne sont manifestement que des **inventions du rationalisme péniblement tirées de la philologie et des sciences similaires**.

« Pour conjurer le danger que la diffusion des idées téméraires et erronées rendait de jour en jour plus menaçant, Notre même prédécesseur, par la Lettre apostolique *Vigilantiæ studiiq; memores*, du 30 octobre 1902, institua un Conseil pontifical ou Commission biblique, composé d'un certain nombre de cardinaux de la Sainte Eglise romaine, illustres par leur doctrine et leur prudence, auxquels furent adjoints, à titre de consultants, un grand nombre d'ecclésiastiques choisis parmi les savants théologiens et biblistes de différents pays et représentant les méthodes et opinions exégétiques de diverses nuances. Le Pontife, en effet, avait en vue un avantage très scientifique et approprié au temps présent; il voulait que dans la Commission on pût proposer, expliquer et discuter en toute liberté les opinions les plus diverses. Aux termes mêmes de cette Lettre, les cardinaux ne se prononceraient pas avant d'avoir pris en considération et pesé les arguments pour et contre. Rien ne devrait être négligé de ce qui pourrait mettre en pleine lumière l'état exact et véritable des questions bibliques proposées. Ce n'est qu'après ces diverses étapes que l'on devrait soumettre les conclusions à l'approbation du Souverain Pontife et ensuite les publier.

« Après de patientes discussions et des délibérations très consciencieuses, la Commission biblique pontificale a rendu plusieurs décisions excellentes, très utiles au vrai progrès des études bibliques et à leur bonne orientation.

« Et cependant, malgré cela, Nous remarquons qu'il ne manque pas d'hommes qui, portés outre mesure vers des opinions et des méthodes entachées de nouveautés pernicieuses, et entraînés par le souci exagéré d'une soi-disant liberté - qui n'est en réalité qu'une licence effrénée très préjudiciable aux sciences sacrées et pleines de graves périls pour la pureté de la foi, - n'ont pas reçu ou ne reçoivent pas avec l'obéissance qui leur est due les décisions susdites, bien qu'approuvées par le Souverain Pontife.

« C'est pourquoi Nous croyons qu'il faut déclarer et ordonner, comme **Nous déclarons présentement et ordonnons expressément, que tous sans exception sont tenus en conscience d'obéir aux décisions doctrinales de la Commission biblique pontificale, à celles qui ont été émises comme à celles qui le seront, de la même manière qu'aux décrets des Sacrées Congrégations approuvés par le Souverain Pontife ; que tous ceux qui, en paroles ou par des écrits, attaqueront ces décisions, ne pourront éviter la note de désobéissance ou de témérité et se chargeront la conscience d'une faute grave**, sans parler du scandale qu'ils peuvent causer et des autres responsabilités qu'ils peuvent encourir devant Dieu par les critiques téméraires et erronées dont s'accompagnent le plus souvent des résistances de cette espèce.

« En outre, voulant réprimer l'audace de jour en jour croissante de nombreux modernistes - qui, par toutes sortes de sophismes et d'artifices, s'efforcent de ruiner la valeur et l'efficacité non seulement du décret *Lamentabili sane exitu* rendu, sur Notre ordre, le 3 juillet de l'année courante, par la sainte Inquisition romaine et universelle, mais encore de Notre Encyclique *Pascendi dominici gregis*, du 8 septembre de cette même année, - Nous réitérons et confirmons, de Notre Autorité apostolique, tant le Décret de cette sainte Congrégation suprême que Notre Encyclique, et nous ajoutons la peine d'excommunication contre les contradicteurs.

« Nous déclarons et décrétons que si quelqu'un - ce qu'à Dieu ne plaise - avait assez de témérité pour défendre n'importe laquelle des Propositions, des opinions et des doctrines réprouvées dans l'un ou l'autre des documents mentionnés plus haut, il encourrait *ipso facto* la censure portée par le chapitre *Docentes*, de la Constitution *Apostolicæ Sedis*, laquelle censure est la première des excommunications *latæ sententiæ* simplement réservées au Pontife romain. Et il doit être entendu que cette excommunication ne supprime pas les peines que peuvent encourir ceux qui se seront opposés en quelque manière aux susdits documents en tant que propagateurs et fauteurs d'hérésies, lorsque leurs propositions, opinions ou doctrines seront hérétiques, ce qui, à la vérité, est arrivé plus d'une

fois aux adversaires de ces deux documents, surtout lorsqu'ils se sont faits les champions du modernisme, c'est-à-dire du rendez-vous de toutes les hérésies.

« Ces décisions prises, Nous recommandons de nouveau avec les plus vives instances **aux Ordinaires des diocèses et aux supérieurs des Congrégations religieuses d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des professeurs, surtout dans les Séminaires.** Que s'ils en trouvent qui soient imbus des erreurs modernistes, avides de nouveautés malsaines ou peu dociles aux prescriptions du Siège apostolique, **quelque forme qu'elles revêtent, qu'ils leur interdisent tout enseignement, et qu'ils refusent de même l'accès des Ordres sacrés aux jeunes gens qui prêteraient au moindre soupçon d'attachement aux doctrines condamnées et aux nouveautés pernicieuses.** Nous les exhortons en même temps à **surveiller sans relâche et avec zèle les livres et autres écrits** - dont le nombre croît démesurément - qui **contiennent des opinions et des tendances de même nature que celles qui ont été condamnées par l'Encyclique et le Décret précités.** Qu'ils veillent à ce que ces livres disparaissent des librairies catholiques, et, à plus forte raison, qu'ils les écartent des mains des étudiants et du clergé.

« S'ils s'acquittent avec soin de ce devoir, ils favoriseront la formation vraie et solide des esprits, œuvre qui doit être l'objet principal de la Sollicitude des chefs religieux. Nous voulons et ordonnons que toutes ces prescriptions soient tenues comme ratifiées et confirmées par Notre autorité, nonobstant toutes choses contraires. »

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, **le 18 novembre de l'année 1907**, de Notre pontificat la cinquième.

PIE X, PAPE.

**ALLOCUTION DE S. S. PIE X
PRONONCEE AU CONSISTOIRE DU 16 DECEMBRE 1907.**

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Sur le point de laisser l'Eglise, acquise de Son sang, et de passer de ce monde à Son Père, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous prédit, à plusieurs reprises et très clairement, que nous serions toujours en butte aux persécutions de nos ennemis, et que jamais, sur cette terre, nous ne manquerions d'adversités. Ce qui avait été le partage de l'Epoux devait, en effet, être aussi celui de l'Epouse ; à l'Epoux il avait été dit : « Règne au milieu de tes ennemis » (Ps. cix, 2), de même l'Epouse devrait étendre son empire d'un océan à l'autre, à travers les ennemis et au milieu des combats, jusqu'à ce qu'elle entrât dans la terre promise pour jouir du bonheur de l'éternelle tranquillité.

Cet oracle du divin Rédempteur, Nous le voyons, aujourd'hui comme en tout temps, s'accomplir à la lettre. Ici c'est en bataille rangée et par une **guerre ouverte** ; là on recourt à la **ruse** et à des **stratagèmes sournois** ; mais **partout** Nous voyons **l'Eglise assaillie**. Tous ses droits, quels qu'ils soient, sont combattus et foulés aux pieds ; ses lois, ceux-là mêmes les méprisent qui auraient le devoir d'en maintenir l'autorité ; en même temps, une inondation de journaux impies et immoraux profane la sainteté de la foi et la pureté de la morale, au plus grand détriment des âmes et au non moindre dommage de la société civile qui se dissout ; vous-mêmes, qui avez vu ces faits ailleurs bien des fois, avez pu, il n'y a pas longtemps, dans notre Pays même, les constater presque sous vos yeux.

Mais à ces maux voici qu'il s'en ajoute un autre, qui est incontestablement d'une gravité extrême : un certain esprit avide de nouveautés se répand de plus en plus ; impatient de toute discipline et de toute autorité, il met en discussion les doctrines de l'Eglise et même la vérité révélée par Dieu et s'efforce d'ébranler jusque dans ses fondements notre très sainte religion. C'est de cet esprit que sont animés - plutôt à Dieu qu'ils fussent moins nombreux - ceux qui embrassent avec une sorte d'impétuosité aveugle les aspirations les plus audacieuses de ce qu'ils exaltent sans cesse sous les mots de science, critique, progrès, civilisation. Au mépris de l'autorité tant du Pontife romain que des évêques, ils jettent un **doute méthodique** plein d'impiété jusque sur les fondements mêmes de la foi ; **spécialement, ceux d'entre eux qui appartiennent au clergé**, dédaignant l'étude de la théologie catholique, puisent à des sources empoisonnées leur philosophie, leur sociologie et leur littérature ; ils se réclament à grands cris d'on ne sait quelle conscience laïque en opposition avec la conscience catholique, et s'arrogent le droit en même temps que la mission de corriger et de réformer les consciences catholiques.

Certes, il faudrait gémir si de tels hommes, quittant le sein de l'Eglise, passaient dans les rangs de nos ennemis déclarés ; mais, ce qui est bien plus déplorable, c'est qu'ils en sont venus à un tel degré d'aveuglement **qu'ils se croient encore et se proclament fils de l'Eglise, bien qu'ils aient renié, en fait sinon peut-être en parole, le serment de fidélité qu'ils ont prêté au baptême.**

C'est ainsi que, mus par une fallacieuse tranquillité de conscience, ils continuent leurs pratiques chrétiennes, se nourrissent du corps très saint de Jésus-Christ et même - ô horreur ! - montent à l'autel de Dieu pour y offrir le sacrifice ; et cependant leurs déclarations, leur conduite, les opinions qu'ils professent avec une obstination irréductible **démontrent qu'ils ont perdu la foi et que, tout en se croyant sur le navire, ils ont fait lamentablement naufrage.**

A l'exemple de Nos prédécesseurs, qui ont défendu la saine doctrine avec une extrême vigilance et une fermeté inébranlable, attentifs à préserver de toute atteinte, Nous aussi, Nous souvenant du précepte de l'Apôtre : « Garde le bon dépôt » (II Tim., I, 14), Nous avons publié récemment le Décret **Lamentabili**, et bientôt après la Lettre Encyclique

Pascendi dominici gregis ; et, outre Nos autres prescriptions, Nous avons très instamment demandé aux évêques de veiller spécialement et avec le plus grand soin sur leurs Séminaires pour empêcher que l'éducation des jeunes gens élevés en vue du sacerdoce ne subisse le moindre dommage; ce qui, Nous sommes heureux de le dire, a été accueilli de plein gré par presque tous, et s'exécute avec zèle.

A Notre sollicitude paternelle pour le redressement des esprits égarés, vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, comment ont répondu les égarés eux-mêmes. Les uns, hypocrite mensonge ! ont déclaré que Nos paroles ne les concernaient pas, cherchant par de subtils raisonnements à se soustraire à la condamnation. D'autres, avec un insolent orgueil, nous ont résisté ouvertement, à la grande douleur de tous les bons. C'est pourquoi, après avoir employé inutilement les moyens que suggérait la charité, Nous Nous sommes vu contraint, à Notre très grande douleur, d'infliger enfin **des peines canoniques**. Cependant, Nous ne cessons de prier instamment Dieu, le Père des lumières et des miséricordes, afin qu'Il daigne ramener les égarés dans la voie de la justice. Nous souhaitons ardemment, Vénérables Frères, que vous fassiez de même, ne doutant pas un instant que vous ne consacriez avec Nous tous vos efforts pour enrayer le plus possible ce fléau d'erreurs.

Enfin, pour en venir à ce qui fait l'objet de votre réunion d'aujourd'hui, Nous voulons tout d'abord vous informer qu'après avoir résisté longtemps, avec une tendresse paternelle, aux demandes réitérées que Nous faisait Notre très cher fils, Sébastien Neto, d'être relevé de sa charge de patriarche de Lisbonne, Nous avons enfin accepté sa démission. Bientôt, par un décret et dans la forme des cédulas consistoriales, Nous désignerons le nouveau patriarche appelé à lui succéder.

En outre, Nous avons résolu de créer quatre nouveaux cardinaux, tous hommes distingués, que leurs vertus et les fonctions variées par eux remplies ont montrés dignes d'être incorporés dans votre illustre Collège. Ce sont :

PIERRE GASPARRI, archevêque titulaire de Césarée, secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires;

LOUIS-HENRI LUÇON, archevêque de Reims;

PAULIN-PIERRE ANDRIEU, évêque de Marseille;

GAETAN DE LAI, secrétaire de la Sacrée Congrégation du Concile.

Que vous en semble?

C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul et la Nôtre, Nous créons et publions cardinaux de la Sainte Église romaine, de l'ordre des prêtres :

PIERRE GASPARRI, LOUIS-HENRI LUÇON, PAULIN-PIERRE ANDRIEU.

De l'ordre des diacres GAETAN DE LAI.

ALLOCUTION DE S. S. PIE X

AUX DIRECTEURS ET ELEVES DU COLLEGE CAPRANICA A ROME, PRONONCEE EN JANVIER 1907.

Je vous remercie pour les sentiments que vous manifestez en votre nom et au nom de ces jeunes clercs. Aucune démonstration ne pouvait être plus chère à mon cœur que le spectacle de votre solidarité avec vos frères de France. Sachez qu'en ce moment plus de 3 500 clercs quittent pour se rendre à la caserne leurs asiles de piété et d'études ; cependant, courageux et intrépides, ils sont tout disposés à combattre sous l'étendard de la patrie et surtout de Jésus-Christ et de la religion. Ils méritent notre affection, notre compassion ; je suis avec eux, et vous pouvez imaginer combien c'est une joie pour mon cœur de voir d'autres jeunes gens s'unir à eux et leur donner la preuve de leur solidarité.

Je vous remercie des sentiments et des exemples de courage et de fermeté dont vous seriez disposés à faire preuve en semblable occasion. **L'Église est appelée une, sainte, catholique, apostolique, romaine et, j'ajouterai, persécutée.** Jésus-Christ ne l'a-t-Il pas dit ? La persécution est le pain quotidien de l'Église catholique. C'est un des caractères de l'Église d'être toujours persécutée. **La persécution est le signe que nous sommes vraiment les enfants de l'Église de Jésus-Christ.** Dans tous les siècles elle a eu à déplorer les persécutions. Le siècle où elle n'a pas eu à en pleurer a été le plus meurtrier pour elle; dans les persécutions, la foi s'accroît et se ranime. Les grandes œuvres ne s'enfantent pas dans le repos. Les eaux stagnantes se corrompent. Donc, consolons-nous dans la persécution et prions le Seigneur de nous maintenir fidèles dans le combat que nous livrons pour lui. Il ne refuse cette grâce à personne, encore moins à de jeunes lévites qui, entre le vestibule et l'autel, compatissent aux larmes de l'Église, sa chaste épouse. Le Seigneur sera ému par vos larmes fraternelles et vous accordera, sinon de voir le jour de la victoire, d'acquérir du moins de grands mérites pour le Paradis.

ALLOCUTION DE S. S. PIE X

PRONONCEE A L'OCCASION DE LA REMISE DE LA BARRETTE AUX NOUVEAUX CARDINAUX LE 17 AVRIL 1907.

Nous accueillons avec le plus vif plaisir les sentiments de dévouement et d'amour filial que vous Nous avez exprimés ainsi qu'au Siège apostolique, en votre nom et en celui de vos chers collègues, à l'occasion de l'honneur de la pourpre cardinalice auquel vous avez été appelés.

Mais si Nous acceptons vos remerciements, Nous devons pourtant dire que les éminentes vertus dont vous êtes ornés, les œuvres de zèle que vous avez accomplies, les autres services signalés que vous avez rendus à l'Église sur les terrains les plus divers, vous rendaient certes dignes d'être admis dans le sein de Notre Sénat sacré.

Nous sommes heureux d'avoir non seulement l'espérance, mais aussi certitude que, revêtus de cette nouvelle dignité, vous continuerez, comme par le passé, à consacrer vos talents et vos forces à assister le Pontife romain dans le gouvernement de l'Église.

Si les Pontifes romains ont toujours eu besoin de secours extérieurs pour accomplir leur mission, ce besoin se fait bien plus vivement sentir maintenant, étant donné les très graves circonstances où nous nous trouvons et les assauts continuels auxquels l'Église est en butte la part de ses ennemis.

Et ne croyez pas, Vénérables Frères, que Nous voulions faire allusion aux événements pourtant si douloureux de France, car ils sont largement compensés par les plus chères consolations : par l'admirable union de ce vénérable Episcopat, par le généreux désintéressement du clergé et par la pieuse fermeté des catholiques, disposés à tous les sacrifices pour la défense de la foi et pour la gloire de leur patrie. Il est avéré une fois de plus que les persécutions ne font que mettre en évidence et signaler à l'admiration universelle les vertus des persécutés, et tout au plus sont-elles comme les vagues de la mer qui, se brisant sur les écueils dans la tempête, les purifient, s'il est nécessaire, de la fange qui les souillait.

Vous le savez, Vénérables Frères, c'est pour cette raison que l'Eglise ne craignait rien quand les édits des Césars enjoignaient aux premiers chrétiens ou d'abandonner le culte de Jésus-Christ ou de mourir ; car le sang des martyrs était une semence de nouveaux prosélytes pour la foi.

Mais la guerre terrible, celle qui lui fait répéter: «*Ecce in pace amaritudo mea amarissima: Voici en temps de paix mon amertume la plus amère*», est celle qui provient de cette aberration des esprits qui fait méconnaître ses doctrines et répéter dans le monde le cri de révolte pour lequel les anges rebelles ont été chassés du ciel.

Et rebelles ne sont que trop ceux qui professent et répètent, sous des formes subtiles, des erreurs monstrueuses sur l'évolution du dogme, sur le retour au pur Evangile - c'est-à-dire à l'Evangile émondé, comme ils disent, des explications de la théologie, des définitions des Conciles, des maximes de l'ascétisme, - sur l'émancipation de l'Eglise, à leur manière nouvelle, sans se révolter afin de ne pas être chassé, sans se soumettre néanmoins pour ne point manquer à ses propres convictions ; enfin, sur l'adaptation aux temps présents, en tout, dans la manière de parler, d'écrire et de prêcher une charité sans foi, très indulgente envers les incroyants, mais qui ouvre à tous la voie de la ruine éternelle.

Vous voyez bien, Vénérables Frères, si Nous, qui devons défendre de toutes Nos forces le dépôt qui Nous a été confié, Nous n'avons pas raison d'être anxieux en présence de cet assaut, qui ne constitue **pas une hérésie mais le résumé et le poison de toutes les hérésies**, qui tend à saper les fondements de la foi et à anéantir le christianisme. oui, **ANEANTIR LE CHRISTIANISME**, parce que pour ces hérétiques modernes la Sainte Ecriture n'est plus la source sûre de toutes les vérités qui sont du domaine de la foi, mais un livre ordinaire.

L'inspiration ne s'étend d'après eux qu'aux doctrines dogmatiques, entendues d'ailleurs à leur manière, et, pour un peu, elle ne se différencierait point d'avec l'inspiration poétique d'Eschyle et d'Homère. L'Eglise est l'interprète légitime de la Bible; elle doit toutefois **s'assujettir aux règles de ce qu'ils nomment la science critique, laquelle s'impose à la théologie et la rend son esclave**. Quant à la tradition, finalement, tout est relatif et sujet à des changements, et par là se trouve réduite à rien l'autorité des saints Pères.

Toutes ces erreurs et mille autres semblables, ils les vulgarisent en des opuscules, des revues, des livres ascétiques, et jusque dans des romans ; ils les enveloppent de certains termes équivoques, de certaines formules nébuleuses, pour ménager une échappatoire toujours prête à la défense, de manière à ne pas encourir de condamnation ouverte et à prendre cependant les imprudents dans leurs filets.

Aussi Nous comptons beaucoup sur votre aide, Vénérables Frères, afin que, toutes les fois que vous et les évêques, vos suffragants, vous découvrirez dans votre région de ces **semeurs de zizanie**, vous vous unissiez à Nous pour les combattre, Nous informant du péril auquel les âmes sont exposées et dénonçant leurs livres aux Sacrées Congrégations romaines, et que, en attendant, vous usiez des pouvoirs que vous tenez des saints Canons pour **les condamner solennellement**, convaincus de la très grave obligation que vous avez assumée d'aider le Pape dans le gouvernement de l'Eglise, dans la lutte contre l'erreur et dans la défense de la vérité jusqu'à l'effusion du sang.

Du reste, Nous Nous confions, Chers Fils, dans le Seigneur, qui nous donnera en temps opportun les secours nécessaires. Que la Bénédiction apostolique, que vous avez demandée, descende abondamment sur vous, sur le clergé et sur le peuple de vos diocèses, sur tous les vénérés évêques et les fils choisis qui ont rehaussé de leur présence cette solennelle cérémonie, sur vous et sur vos parents ; qu'elle soit pour tous et pour chacun la source des grâces les plus précieuses et des plus douces consolations.

Actes de saint Pie X, Tome III, Paris, 5 rue Bayard, p. 200 à 209.

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

© 2008 *virgo-maria.org*